

## Commission sécurité du 17 juillet 2023

Présents : Didier HOUOT, Cédric PIERREL, Yannick PIQUEE, Michaël ROHR, Marie-Agnès GROSJEAN, Philippe CUNY.

Excusés : Cathy TRUFFIN, Jean-François MESDAG, Emmanuelle AUBERT, Willy LANGLOIS.

Services : Rémi DECOMBE, Jérôme CUNAT.

### **1°) Réflexion sur l'instauration d'une zone 30 au centre-ville :**

Après avoir évoqué ce point en question diverse lors de la dernière commission sécurité puis lors du dernier conseil municipal, Monsieur le Maire estime qu'il est nécessaire de réfléchir à la mise en place d'une zone 30 au centre-ville face au constat de l'actuelle zone 30 rue robert claudel qui ne fonctionne pas de par sa faible distance. L'objectif est de diminuer la vitesse de circulation des automobilistes sur cette zone très fréquentée par les piétons. Il est possible de faire en premier lieu un essai pour évaluer l'efficacité de cette décision.

En diminuant la vitesse, on diminue le risque d'accidents mais aussi leur gravité potentielle.

Il convient de délimiter la zone et de définir le mode de signalement mais aussi la communication auprès des citoyens.

Karine CLAUDE estime que la zone actuelle est trop petite si bien que peu de conducteurs ralentissent.

Cédric PIERREL et Yannick PIQUEE estiment qu'il s'agit d'une bonne mesure mais qu'il faudrait maintenir les passages piétons existant sinon cela serait trop dangereux avec des croisements en tous lieux.

A l'unanimité, la commission rend un avis favorable pour un essai d'une durée d'une année avec pour limites : la limite actuelle rue robert claudel, la rive gauche du bouchot pour les rues albert jacquemin et général de gaulle, le carrefour avec la rue michel collinet pour la rue rené demangeon, et l'ancien office notarial pour la rue michel collinet.

Le sujet sera évoqué pour discussion au prochain conseil municipal, puis en cas d'avis favorable la population en sera informée par vagney actus fin septembre pour une entrée en vigueur de l'arrêté municipal courant du mois d'octobre à réception et pose des panneaux de signalisation et marquage au sol.

### **2°) Passages piétons devant le collège du Ban de Vagney :**

Suite aux travaux de reconstruction du collège il convient de revoir les passages piétons existants. Après réflexion la commission souhaite l'effacement de l'ancien passage ne menant à aucun bâtiment ainsi que la création de 2 autres en direction du parking ainsi que le prolongement de celui provenant de l'arrêt minute devant les écoles d'une largeur de 120cm pour septembre 2023.

### **3°) Demande d'aménagement de la rue des grands prés :**

Suite à la réception d'un courrier de M. VALDENNAIRE informant d'une vitesse excessive sur cet axe et d'accidents récurrents, une réponse a été apportée permettant l'installation d'un radar pédagogique dans le sens entrant de la commune. Il a été constaté que la vitesse moyenne est de 58km/h ce qui n'est pas trop important malgré certains pics de vitesse très élevés. M. VALDENNAIRE sollicite une étude d'aménagement.

Michaël ROHR remarque que l'activité économique se développe aux alentours (Vosges bois Chauffage, Rochatte, Erneste, future zone d'activité économique de la communauté de communes ...) ce qui justifierait une limitation de la vitesse avant l'entrée d'agglomération afin d'inciter les automobilistes à ralentir plus en amont.

La commission propose donc, à l'instar de la route départementale entre Thiéfosse et Vagney, que la portion entre Sapois et Vagney soit limitée à 70km/h, et si nécessaire qu'une étude soit engagée en 2024 pour d'autres améliorations. Proposition sera faite en ce sens à la commune de Sapois.

#### **4°) Signalisation limitation de vitesse sens Haut-du-Tôt en direction de Vagney :**

Cédric PIERREL explique que la rue du Moulin (sens entrée vers vagney) est relativement empruntée avec une vitesse de circulation importante alors que le panneau « rappel 50 » rue du Moulin n'est précédé d'aucune limitation préalable, plusieurs panneaux d'agglomération étant déjà été dérobés. La commission propose d'installer l'entrée d'agglomération à la place du panneau de rappel 50.

#### **5°) Vitesse excessive depuis le centre-ville en direction de Zainvillers :**

Cédric PIERREL expose que des signalements réguliers d'administrés nous indiquent une vitesse excessive sur cet axe. La commission préconise qu'un panneau de rappel 50 soit ajouté.

#### **6°) Information – mail relatif aux lumières sur la place de la libération lors de manifestations nocturnes les week-end :**

Cédric PIERREL informe la commission que suite au dernier bal de classe il a été constaté que l'éclairage public devait être maintenu toute la nuit sur la place afin de faciliter le travail des forces de l'ordre en cas de problème de sécurité, il sera donc prévu à l'avenir pour chaque manifestation à la salle se prolongeant dans la nuit que l'éclairage public reste allumé.

#### **7°) Information – zone 30 aux alentours du centre équestre :**

Suite à la commission sécurité de février 2023 un plan de proposition d'implantation de la zone 30 avec signalétique est exposé. L'objectif est de limiter la vitesse de circulation du fait de bon nombre de piétons et cavaliers, mais aussi de mieux les guider vers l'exposition photo voisine. La commission émet un avis favorable à l'unanimité avec pour seule correction une distance moins longue (200m au lieu de 300m).

#### **8°) Questions diverses :**

Suite à la réception d'un courrier relatif à l'impasse de la clairière, une réponse sera apportée au demandeur pour lui indiquer que le traçage au sol sera repris et la signalisation changée, mais que la problématique provient essentiellement de la haie voisine.

Fin de la réunion à 19h00.

Vagney, le 20 juillet 2023  
Par délégation du Maire,  
L'adjoint à la sécurité,  
Cédric PIERREL



A handwritten signature in black ink, appearing to read "C. PIERREL", is written over a horizontal line that extends from the logo area.